



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

IMF INTERNATIONAL

23 décembre 2024

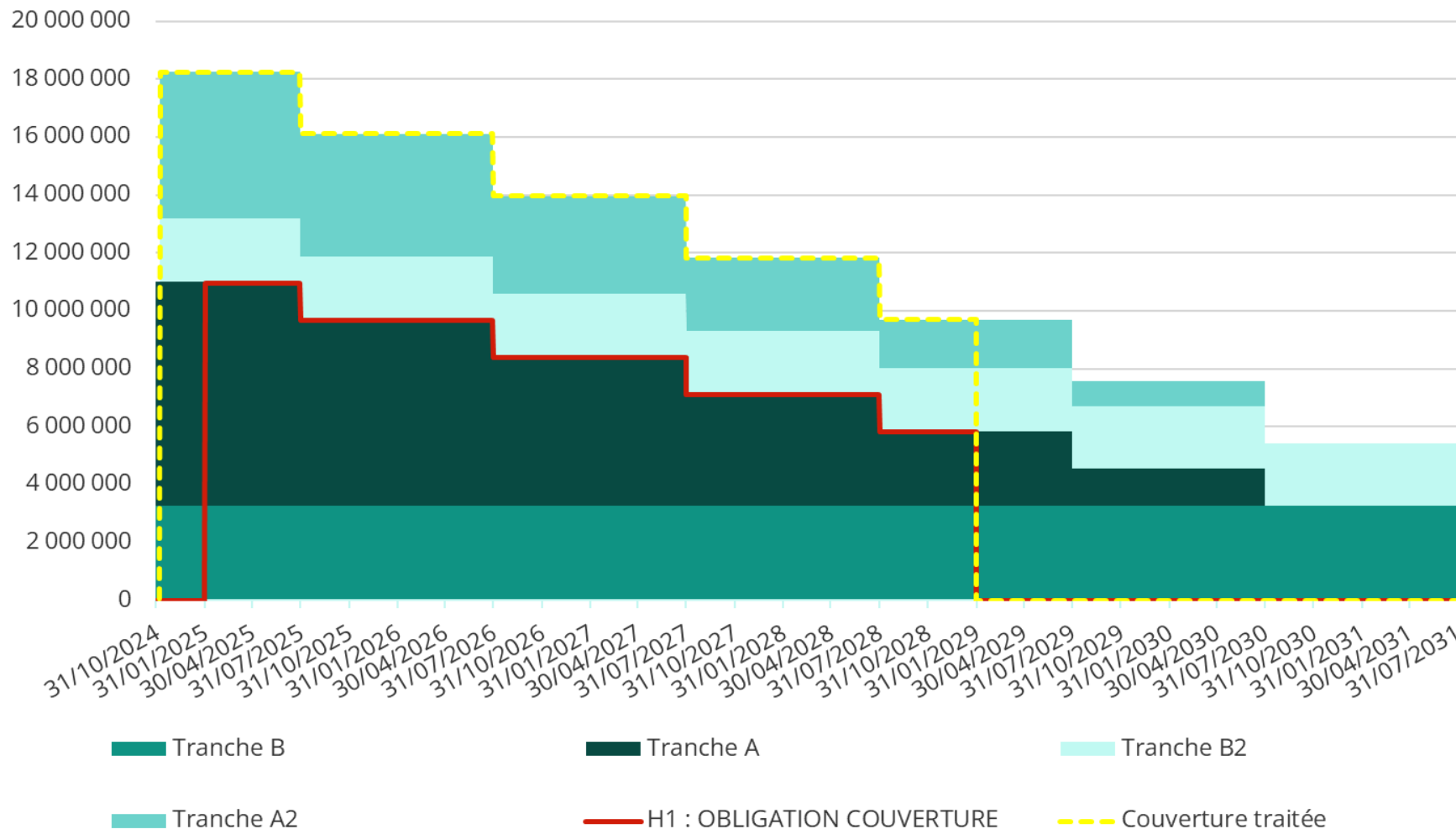


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 4,25 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2,50% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.

Cartographie après nouvelle couverture



Couverture traitée :

Achat Cap 2,50% à 4,25 ans.

Répartition bancaire :

BPRI 100%.

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : BPRI et Caisse d'Epargne

Crédit d'acquisition Initial: €11'000'000 tiré le 25/04/2024

- **Tranche A :** €7'750'000, amortissement linéaire annuel, échéance 31/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.
- **Tranche B :** €3'250'000, amortissement in fine, échéance 31/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Crédit d'acquisition ADES: €7'240'000 tiré le 07/11/2024

- **Tranche A :** €5'068'000, amortissement linéaire annuel, échéance 31/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.
- **Tranche B :** €2'172'000, amortissement in fine, échéance 31/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à souscrire avec une ou plusieurs banques de couverture un ou plusieurs contrats de couverture contre le risque de hausse des taux d'intérêts pour un montant notionnel égal au minimum à 60% de l'encours du Crédit d'Acquisition, pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa (leur) conclusion et permettant de couvrir l'Emprunteur contre les conséquences d'une hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur à la date de signature du Contrat Initial et en justifier à l'Agent dans un délai de 8 mois à compter de la date de signature du Contrat; souscrire avec une ou plusieurs banques de couverture un ou plusieurs contrats de couverture contre le risque de hausse des taux d'intérêts pour un montant notionnel égal au minimum à 60% de l'encours du Crédit d'Acquisition ADES, pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion et permettant de couvrir l'Emprunteur contre les conséquences d'une hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur à la date de signature de l'Avenant n°1 et en justifier à l'Agent dans un délai de 3 mois à compter de la date de signature de l'Avenant n°1 → **07/02/2025**

Banques de couverture: BPRI et Caisse d'Epargne

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : BPRI

Cours d'exercice : 2,50% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 18/12/2024

Date de début : 07/11/2024

Date de fin : 31/01/2029

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €18'240'000 amortissement spécifique, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 31/01/2029 : **0,3070%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€187'114**.

Primes à payer

Couverture BPRI

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
05.11.2024	07.11.2024	31.01.2025	31.01.2025	18 240 000	13 223	-173 891
29.01.2025	31.01.2025	30.04.2025	30.04.2025	18 240 000	13 845	-160 046
28.04.2025	30.04.2025	31.07.2025	31.07.2025	18 240 000	14 312	-145 735
29.07.2025	31.07.2025	31.10.2025	31.10.2025	16 103 667	12 635	-133 099
29.10.2025	31.10.2025	30.01.2026	30.01.2026	16 103 667	12 498	-120 601
28.01.2026	30.01.2026	30.04.2026	30.04.2026	16 103 667	12 361	-108 240
28.04.2026	30.04.2026	31.07.2026	31.07.2026	16 103 667	12 635	-95 605
29.07.2026	31.07.2026	30.10.2026	30.10.2026	13 967 334	10 840	-84 765
28.10.2026	30.10.2026	29.01.2027	29.01.2027	13 967 334	10 840	-73 925
27.01.2027	29.01.2027	30.04.2027	30.04.2027	13 967 334	10 840	-63 085
28.04.2027	30.04.2027	30.07.2027	30.07.2027	13 967 334	10 840	-52 245
28.07.2027	30.07.2027	29.10.2027	29.10.2027	11 831 000	9 182	-43 062
27.10.2027	29.10.2027	31.01.2028	31.01.2028	11 831 000	9 485	-33 578
27.01.2028	31.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	11 831 000	8 879	-24 698
26.04.2028	28.04.2028	31.07.2028	31.07.2028	11 831 000	9 485	-15 213
27.07.2028	31.07.2028	31.10.2028	31.10.2028	9 694 666	7 607	-7 607
27.10.2028	31.10.2028	31.01.2029	31.01.2029	9 694 666	7 607	0

Prime lissée

0.3070%

Total à payer

187 114

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Tranche A		Tranche B		Tranche A2		Tranche B2		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Couverture traitee
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD				
23.04.2024	25.04.2024	31.07.2024	31.07.2024	0	7 750 000	0	3 250 000	0	0	0	0	11 000 000		0	0
29.07.2024	31.07.2024	31.10.2024	31.10.2024	0	7 750 000	0	3 250 000	0	0	0	0	11 000 000		0	0
29.10.2024	31.10.2024	07.11.2024	07.11.2024	0	7 750 000	0	3 250 000	0	0	0	0	11 000 000		0	0
05.11.2024	07.11.2024	31.01.2025	31.01.2025	0	7 750 000	0	3 250 000	-5 068 000	5 068 000	-2 172 000	2 172 000	18 240 000		0	18 240 000
29.01.2025	31.01.2025	30.04.2025	30.04.2025	0	7 750 000	0	3 250 000	0	5 068 000	0	2 172 000	18 240 000	60%	10 944 000	18 240 000
28.04.2025	30.04.2025	31.07.2025	31.07.2025	0	7 750 000	0	3 250 000	0	5 068 000	0	2 172 000	18 240 000	60%	10 944 000	18 240 000
29.07.2025	31.07.2025	31.10.2025	31.10.2025	1 291 666	6 458 334	0	3 250 000	844 667	4 223 333	0	2 172 000	16 103 667	60%	9 662 200	16 103 667
29.10.2025	31.10.2025	30.01.2026	30.01.2026	0	6 458 334	0	3 250 000	0	4 223 333	0	2 172 000	16 103 667	60%	9 662 200	16 103 667
28.01.2026	30.01.2026	30.04.2026	30.04.2026	0	6 458 334	0	3 250 000	0	4 223 333	0	2 172 000	16 103 667	60%	9 662 200	16 103 667
28.04.2026	30.04.2026	31.07.2026	31.07.2026	0	6 458 334	0	3 250 000	0	4 223 333	0	2 172 000	16 103 667	60%	9 662 200	16 103 667
29.07.2026	31.07.2026	30.10.2026	30.10.2026	1 291 666	5 166 668	0	3 250 000	844 667	3 378 666	0	2 172 000	13 967 334	60%	8 380 400	13 967 334
28.10.2026	30.10.2026	29.01.2027	29.01.2027	0	5 166 668	0	3 250 000	0	3 378 666	0	2 172 000	13 967 334	60%	8 380 400	13 967 334
27.01.2027	29.01.2027	30.04.2027	30.04.2027	0	5 166 668	0	3 250 000	0	3 378 666	0	2 172 000	13 967 334	60%	8 380 400	13 967 334
28.04.2027	30.04.2027	30.07.2027	30.07.2027	0	5 166 668	0	3 250 000	0	3 378 666	0	2 172 000	13 967 334	60%	8 380 400	13 967 334
28.07.2027	30.07.2027	29.10.2027	29.10.2027	1 291 667	3 875 001	0	3 250 000	844 667	2 533 999	0	2 172 000	11 831 000	60%	7 098 600	11 831 000
27.10.2027	29.10.2027	31.01.2028	31.01.2028	0	3 875 001	0	3 250 000	0	2 533 999	0	2 172 000	11 831 000	60%	7 098 600	11 831 000
27.01.2028	31.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	0	3 875 001	0	3 250 000	0	2 533 999	0	2 172 000	11 831 000	60%	7 098 600	11 831 000
26.04.2028	28.04.2028	31.07.2028	31.07.2028	0	3 875 001	0	3 250 000	0	2 533 999	0	2 172 000	11 831 000	60%	7 098 600	11 831 000
27.07.2028	31.07.2028	31.10.2028	31.10.2028	1 291 667	2 583 334	0	3 250 000	844 667	1 689 332	0	2 172 000	9 694 666	60%	5 816 800	9 694 666
27.10.2028	31.10.2028	31.01.2029	31.01.2029	0	2 583 334	0	3 250 000	0	1 689 332	0	2 172 000	9 694 666	60%	5 816 800	9 694 666
29.01.2029	31.01.2029	30.04.2029	30.04.2029	0	2 583 334	0	3 250 000	0	1 689 332	0	2 172 000	9 694 666		0	0
26.04.2029	30.04.2029	31.07.2029	31.07.2029	0	2 583 334	0	3 250 000	0	1 689 332	0	2 172 000	9 694 666		0	0
27.07.2029	31.07.2029	31.10.2029	31.10.2029	1 291 667	1 291 667	0	3 250 000	844 667	844 665	0	2 172 000	7 558 332		0	0
29.10.2029	31.10.2029	31.01.2030	31.01.2030	0	1 291 6										

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	6 095
-------------	-------

BPRI

Economies totales

36 296

Taux/Prix sans marge bancaire	162 461
-------------------------------	---------

Prix avec marge bancaire standard *	223 410
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (10 points de base) *	60 949
---	--------

Prix final	187 114
------------	---------

Marge finale	24 654
--------------	--------

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 10 à 15 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 10 points de base est utilisée pour cette comparaison.

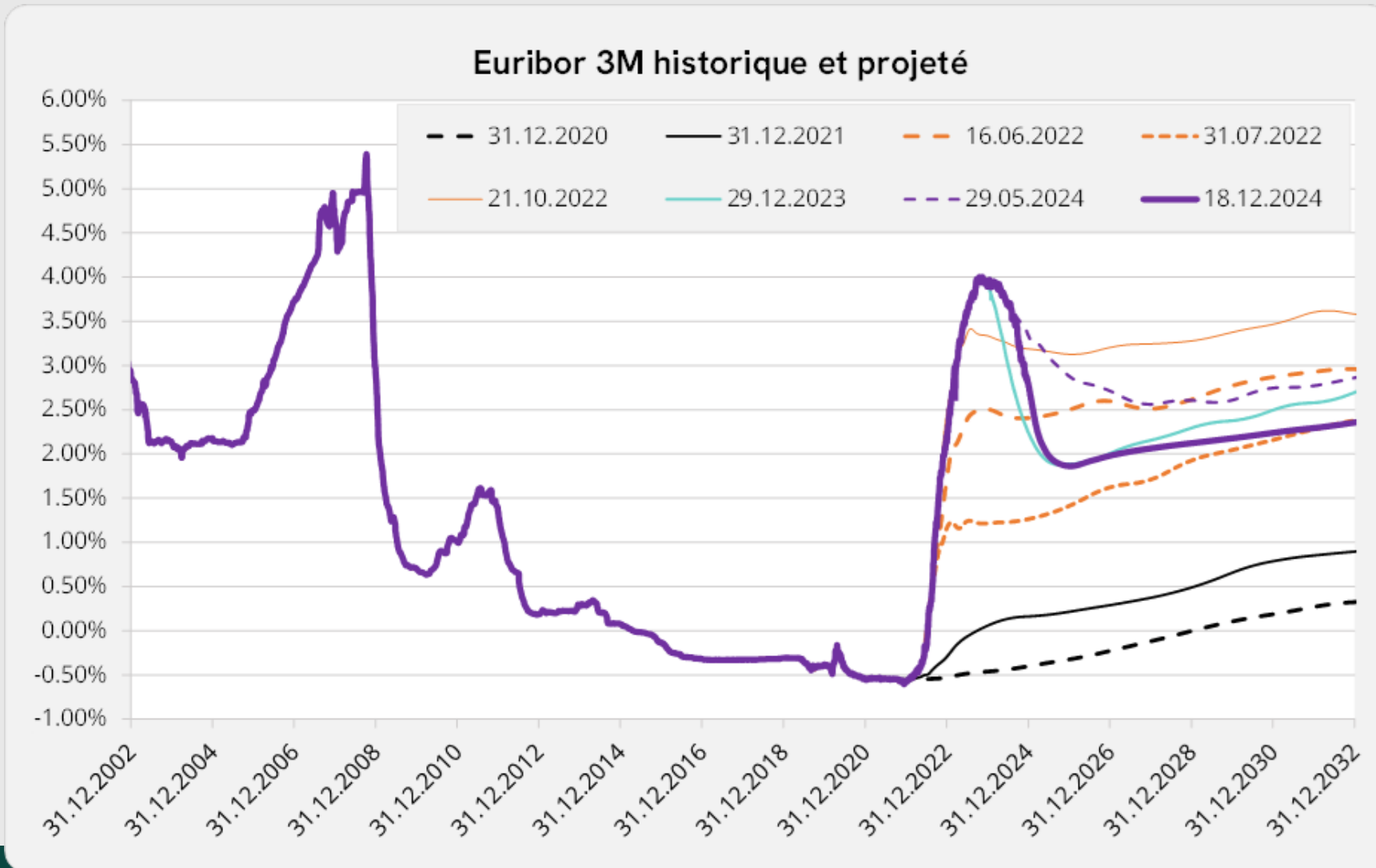
Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

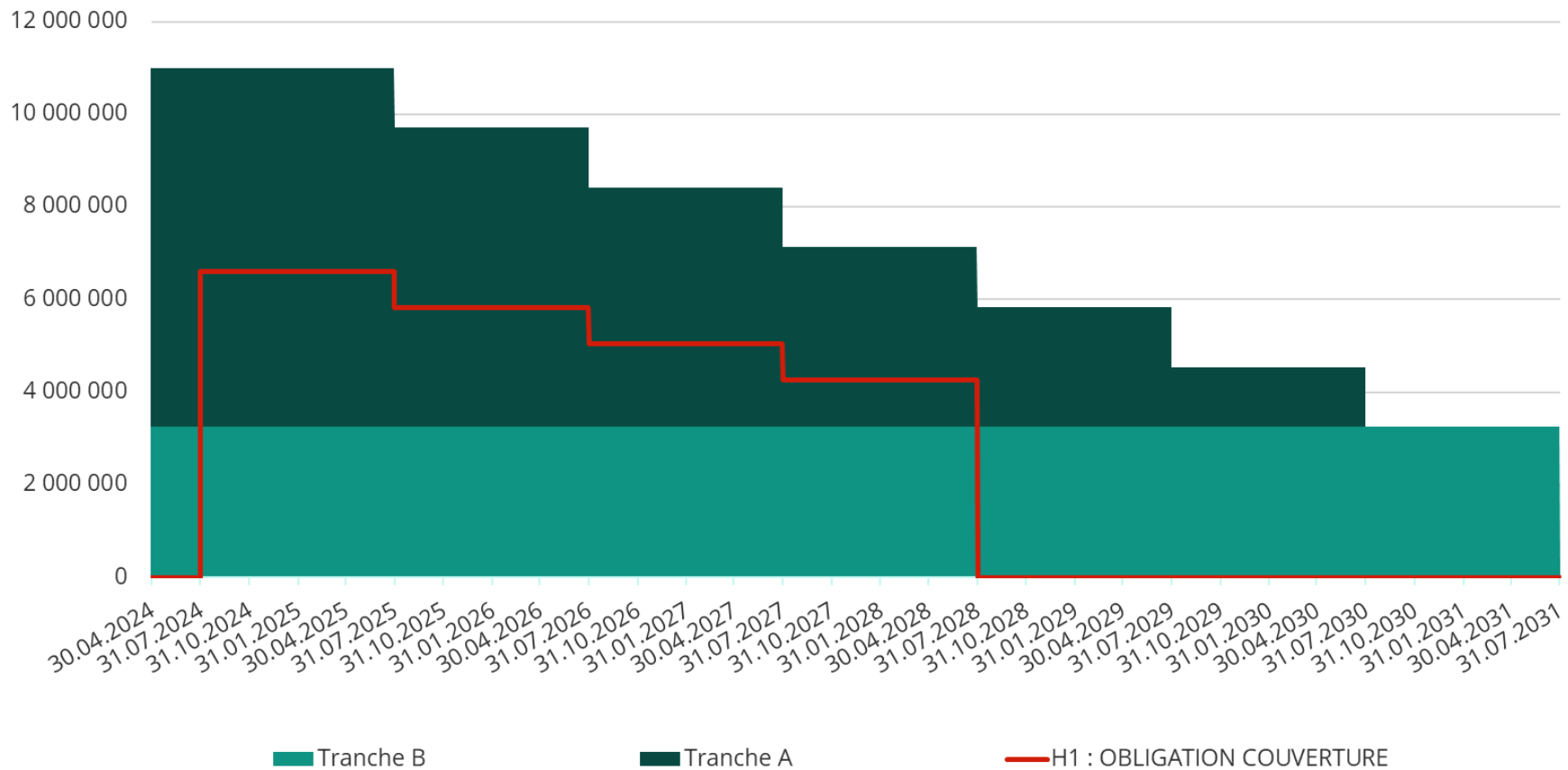
Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (18/12/2024)



Cartographie des dettes



Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : BPRI et Caisse d'Epargne

Crédit d'acquisition: €11'000'000 tiré le 25/04/2024

- **Tranche A :** €7'750'000, amortissement linéaire annuel, échéance 31/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.
- **Tranche B :** €3'250'000, amortissement in fine, échéance 31/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à souscrire avec une ou plusieurs banques de couverture un ou plusieurs **contrats de couverture** contre le risque de hausse des taux d'intérêts pour un montant notionnel égal au **minimum à 60%** de **l'encours du Crédit d'Acquisition**, pour une **durée de 4 ans minimum** à compter de la date de sa(leur) conclusion et permettant de couvrir l'Emprunteur contre les conséquences d'une hausse du Taux de Référence de plus de **150 points de base** par rapport à sa valeur à la date de signature du Contrat et en justifier à l'Agent dans un **délai de 6 mois** à compter de la date de signature du Contrat.

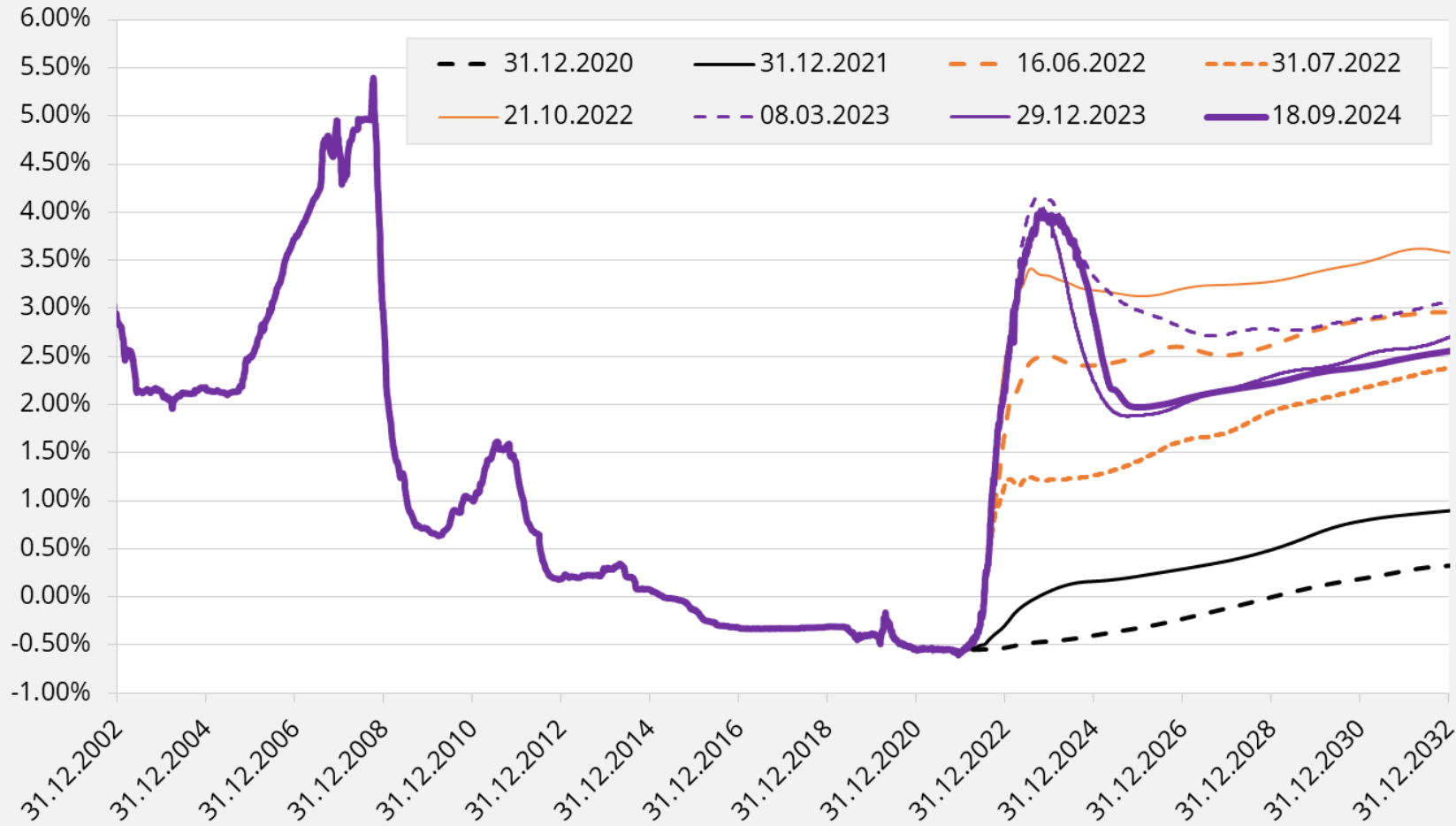
→ 25/10/2024

Banques de couverture: BPRI et Caisse d'Epargne

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

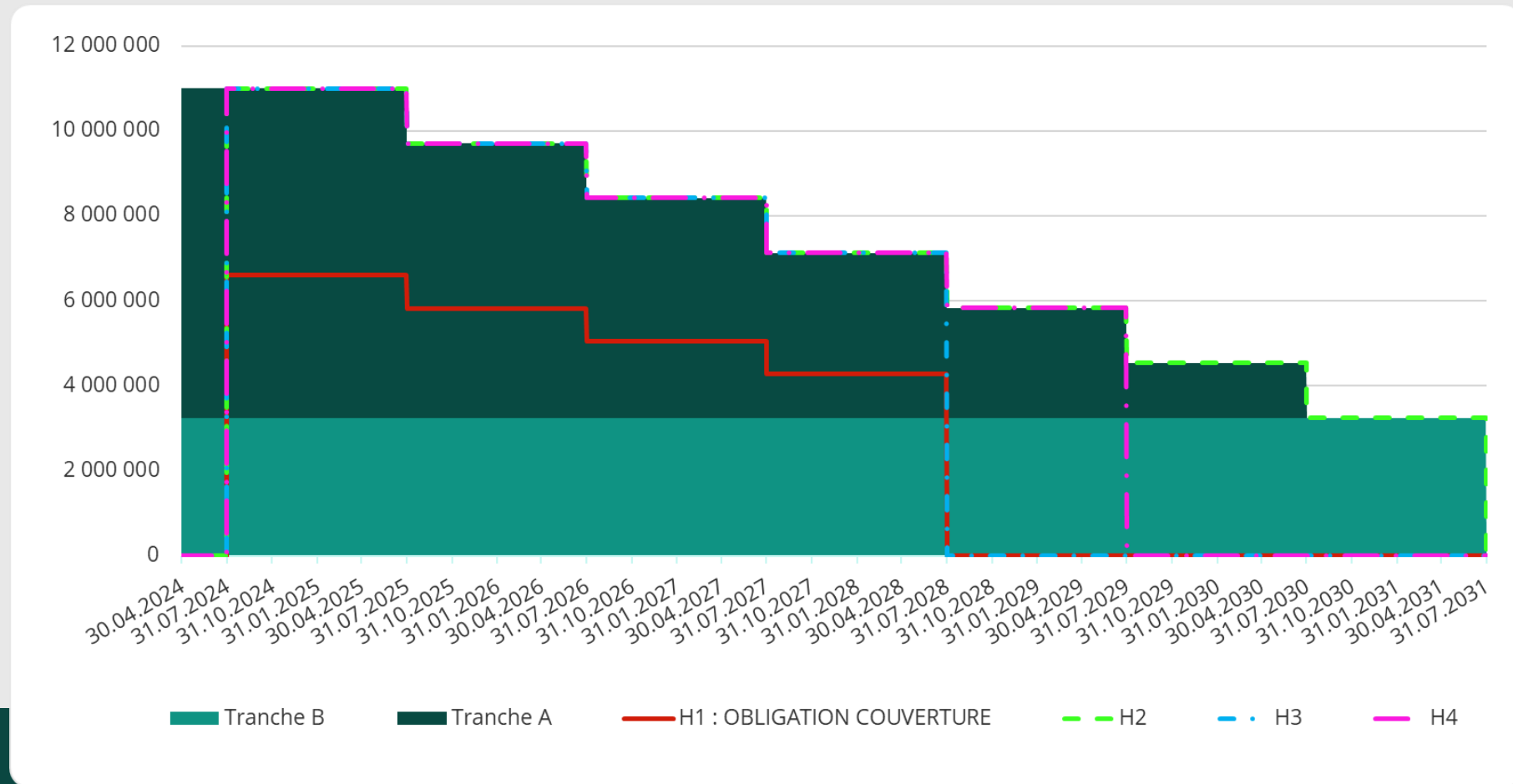


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

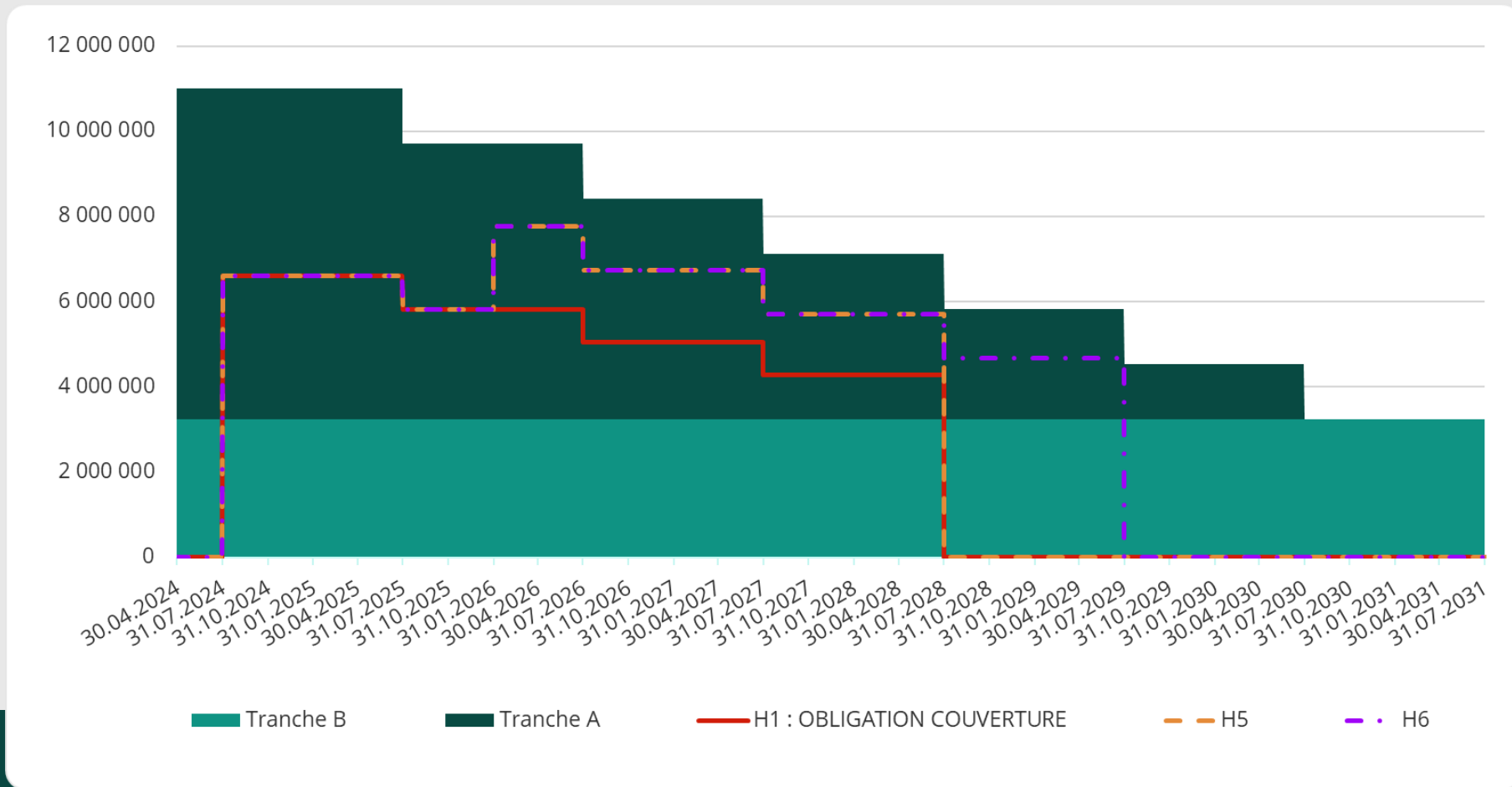
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1	H2
Valeur 1bp en EUR	2 206	5 059
Swap sans Floor	2.34%	2.35%
Swap avec Floor	2.44%	2.47%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

COUVERTURE	H1	H2	H3	H4	H5	H6
Durée	4 ans	7 ans	4 ans	5 ans	4 ans	5 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	6 600 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	6 600 000	6 600 000
Notionnel au 31/01/2026	5 825 000	9 708 334	9 708 334	9 708 334	7 766 667	7 766 667
Début de période	31.07.2024	31.07.2024	31.07.2024	31.07.2024	31.07.2024	31.07.2024
Fin de période	31.07.2028	31.07.2031	31.07.2028	31.07.2029	31.07.2028	31.07.2029
Valeur 1bp en EUR	2 206	5 059	3 677	4 269	2 620	3 093

Marge bancaire
estimée en points de
base (BP) incluse dans
les prix : **7 bps**

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.44%	2.47%	2.46%	2.46%	2.43%	2.43%
Taux financement Max	2.44%	2.47%	2.46%	2.46%	2.43%	2.43%

Cap 2.5% annualisé	0.46%	0.54%	0.47%	0.50%	0.47%	0.50%
Taux financement Max	2.96%	3.04%	2.97%	3.00%	2.97%	3.00%

Cap 3% annualisé	0.28%	0.36%	0.28%	0.31%	0.29%	0.32%
Taux financement Max	3.28%	3.36%	3.28%	3.31%	3.29%	3.32%

Cap 3.5% annualisé	0.16%	0.24%	0.17%	0.20%	0.18%	0.21%
Taux financement Max	3.66%	3.74%	3.67%	3.70%	3.68%	3.71%

Prime des options en EUR						
Cap 0%	517 200	1 174 400	867 900	1 000 000	608 400	712 300
Cap 2.5%	97 200	258 000	165 700	202 500	117 200	145 800
Cap 3%	58 500	170 100	99 600	127 200	71 900	93 300
Cap 3.5%	35 000	114 200	59 600	80 600	44 600	61 000

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H5 Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
29.07.2024	31.07.2024	31.10.2024	31.10.2024	6 600 000	7 545	-109 655
29.10.2024	31.10.2024	31.01.2025	31.01.2025	6 600 000	7 545	-102 109
29.01.2025	31.01.2025	30.04.2025	30.04.2025	6 600 000	7 299	-94 810
28.04.2025	30.04.2025	31.07.2025	31.07.2025	6 600 000	7 545	-87 264
29.07.2025	31.07.2025	31.10.2025	31.10.2025	5 825 000	6 659	-80 605
29.10.2025	31.10.2025	30.01.2026	30.01.2026	5 825 000	6 587	-74 018
28.01.2026	30.01.2026	30.04.2026	30.04.2026	7 766 667	8 686	-65 331
28.04.2026	30.04.2026	31.07.2026	31.07.2026	7 766 667	8 879	-56 452
29.07.2026	31.07.2026	30.10.2026	30.10.2026	6 733 334	7 614	-48 838
28.10.2026	30.10.2026	29.01.2027	29.01.2027	6 733 334	7 614	-41 224
27.01.2027	29.01.2027	30.04.2027	30.04.2027	6 733 334	7 614	-33 610
28.04.2027	30.04.2027	30.07.2027	30.07.2027	6 733 334	7 614	-25 995
28.07.2027	30.07.2027	29.10.2027	29.10.2027	5 700 001	6 446	-19 550
27.10.2027	29.10.2027	31.01.2028	31.01.2028	5 700 001	6 658	-12 891
27.01.2028	31.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	5 700 001	6 233	-6 658
26.04.2028	28.04.2028	31.07.2028	31.07.2028	5 700 001	6 658	0

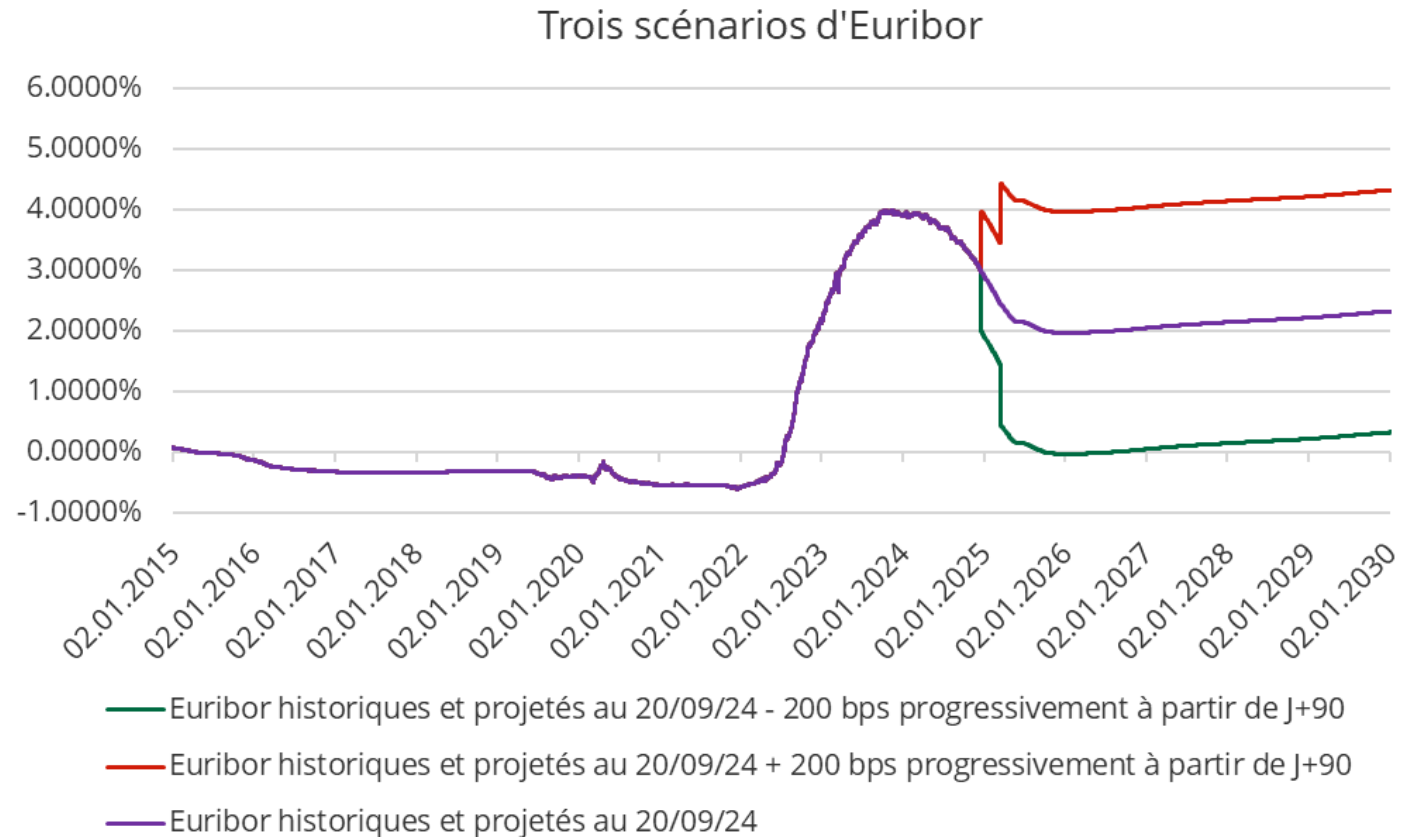
Prime lissée0.47%

Total à payer117 200

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

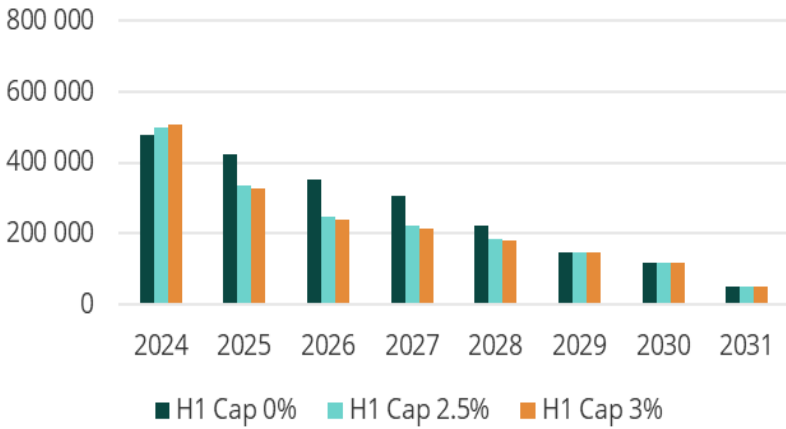
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2024**.

Elles incluent la marge de crédit de **2,25% sur la Tranche A et 2,75% sur la Tranche B**, l'impact de la variation des Euribor 3M, et le coût de la couverture à mettre en place.

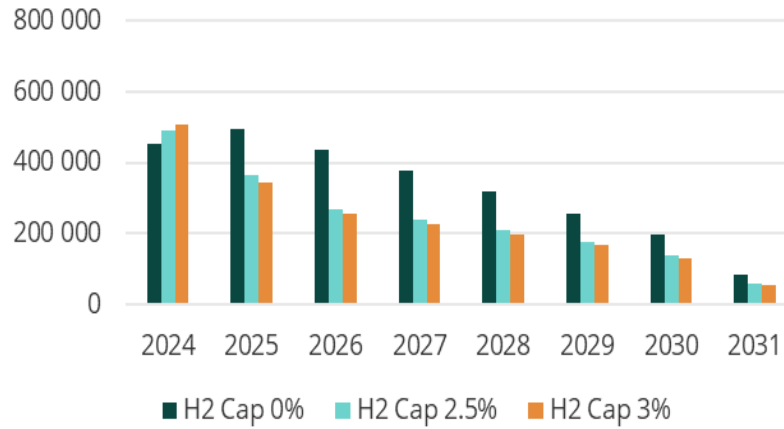


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

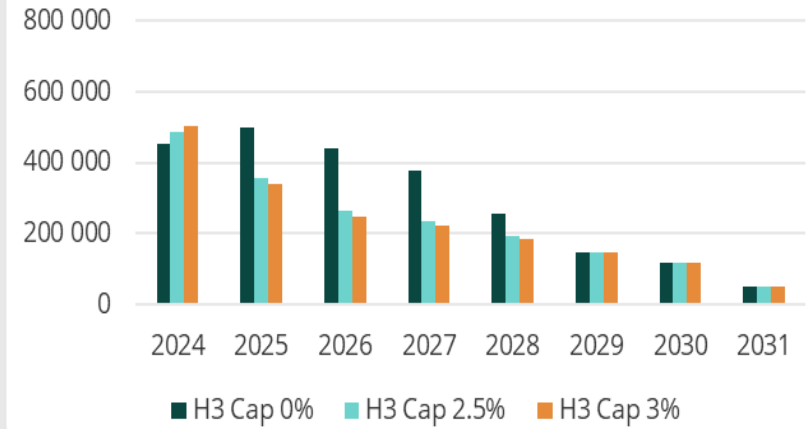
STRATEGIE H1



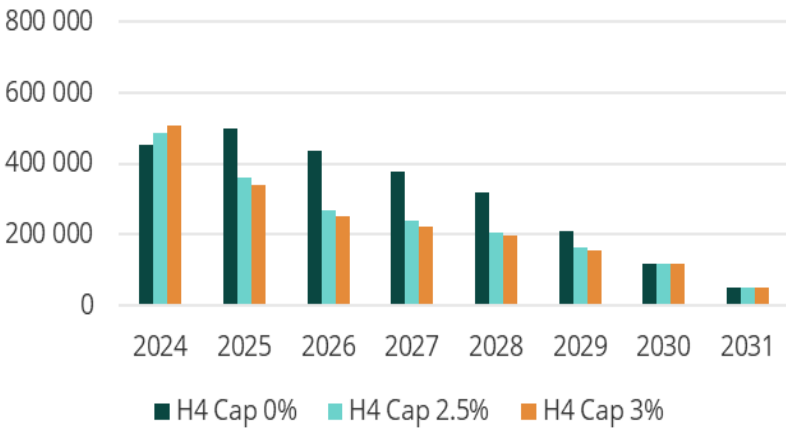
STRATEGIE H2



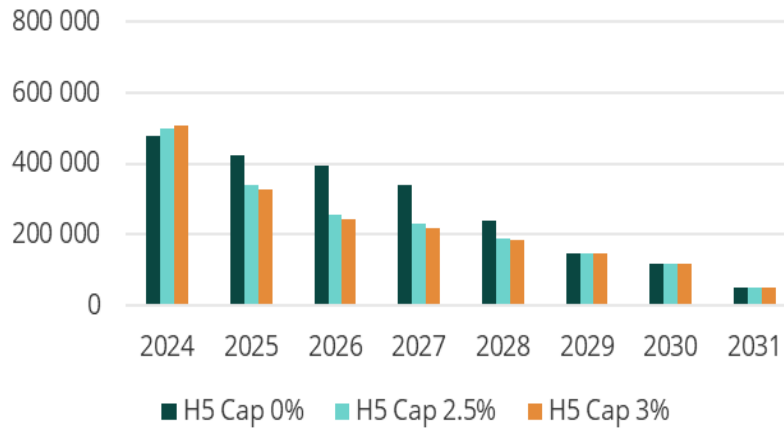
STRATEGIE H3



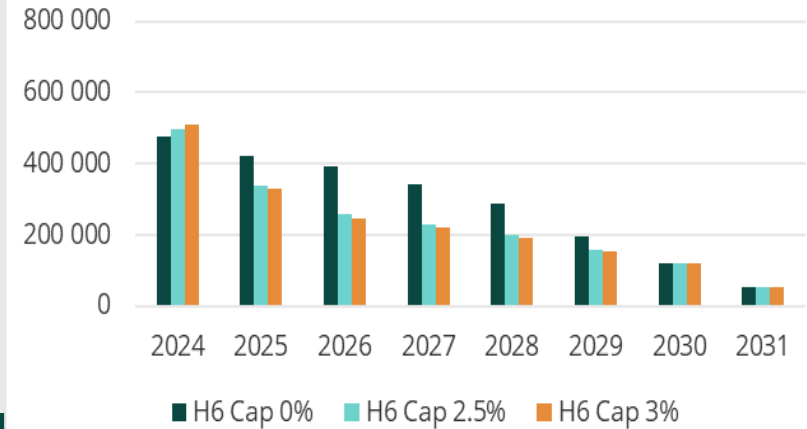
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

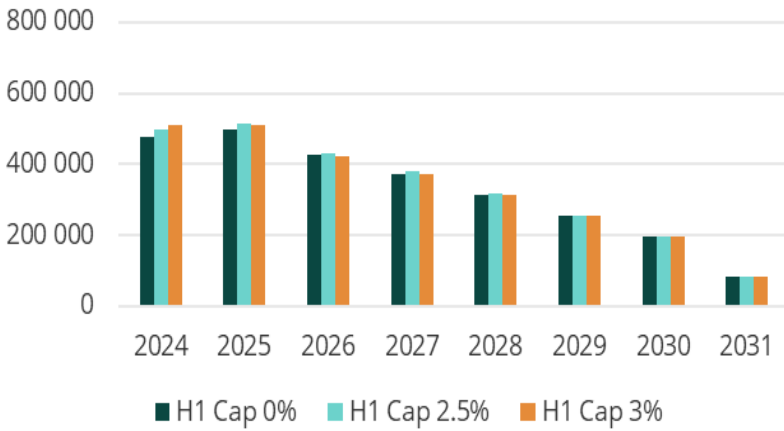


STRATEGIE H6

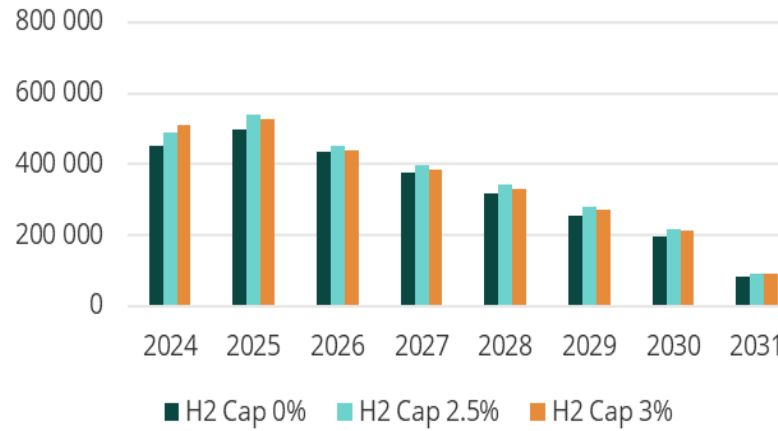


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

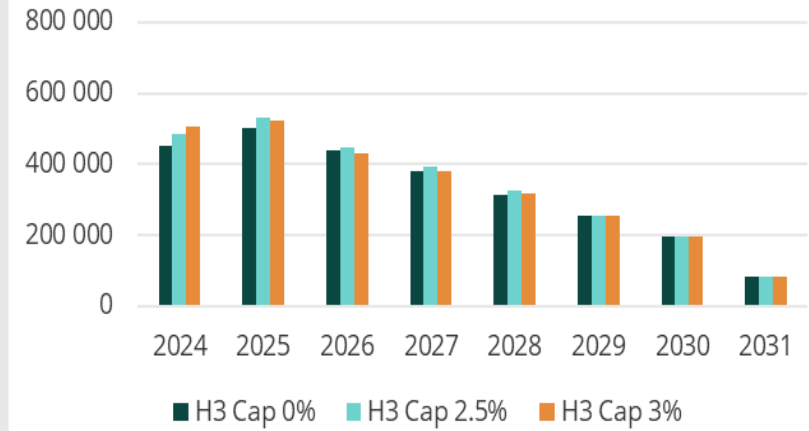
STRATEGIE H1



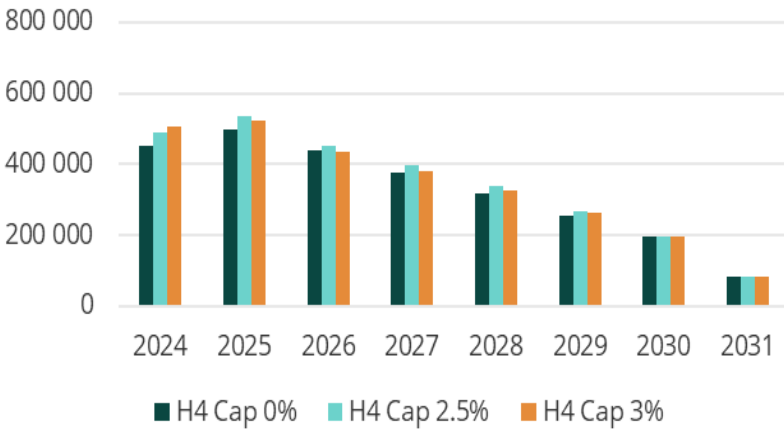
STRATEGIE H2



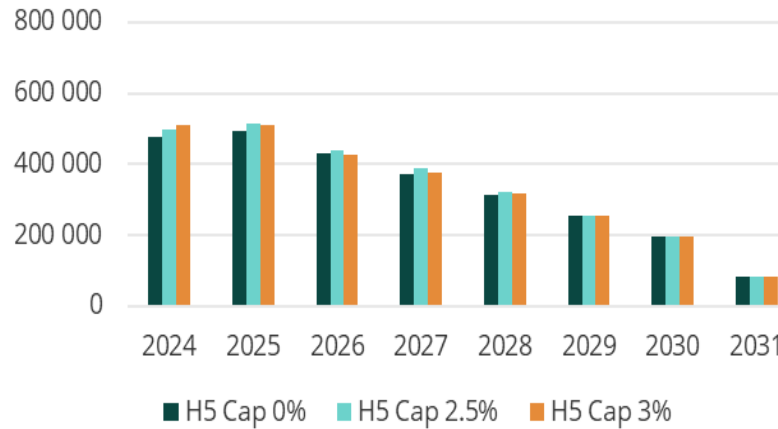
STRATEGIE H3



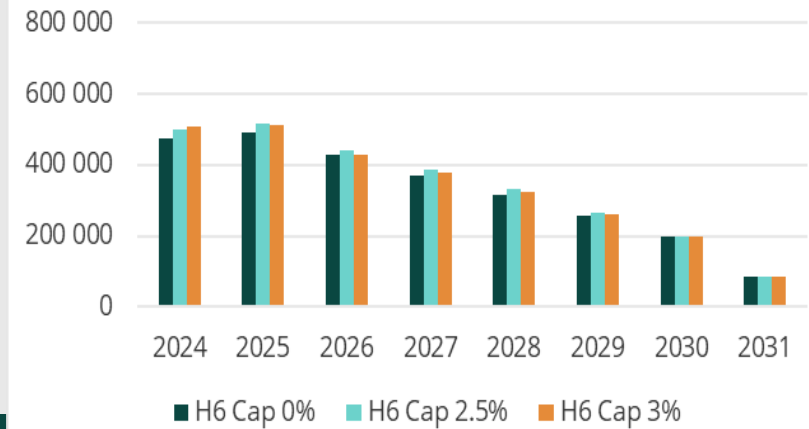
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

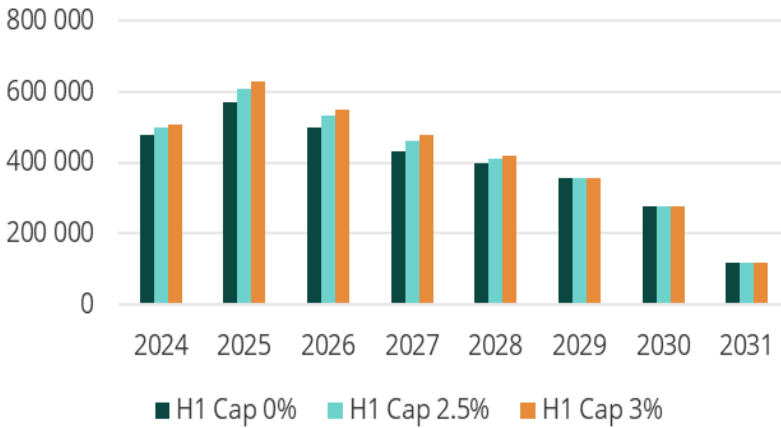


STRATEGIE H6

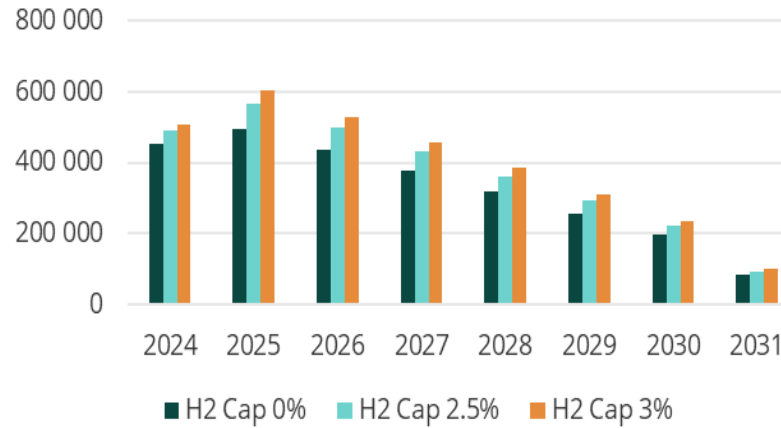


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

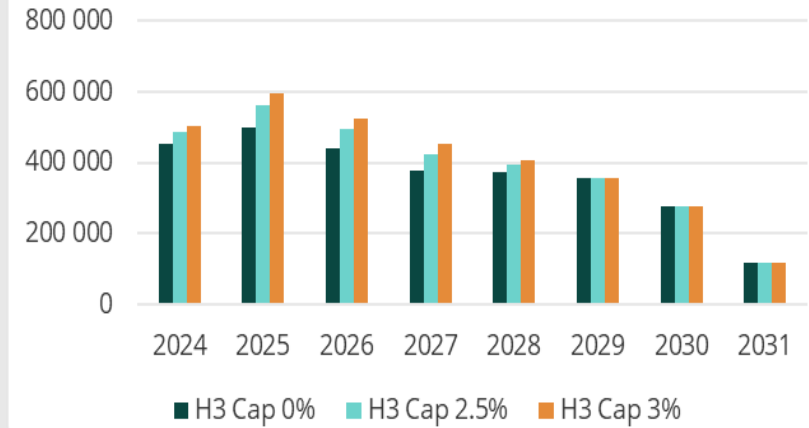
STRATEGIE H1



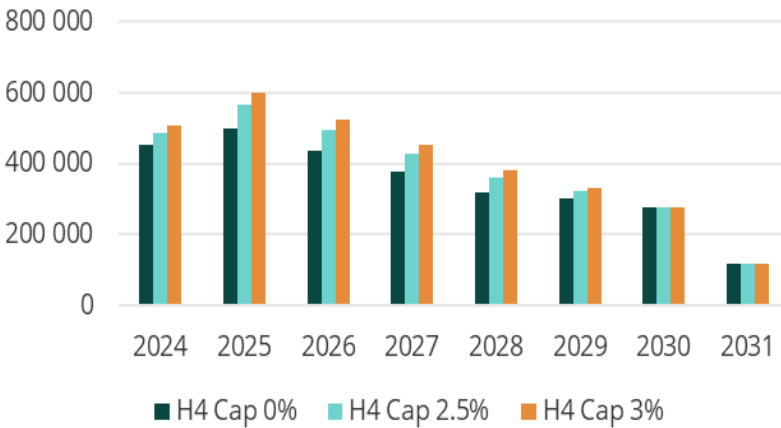
STRATEGIE H2



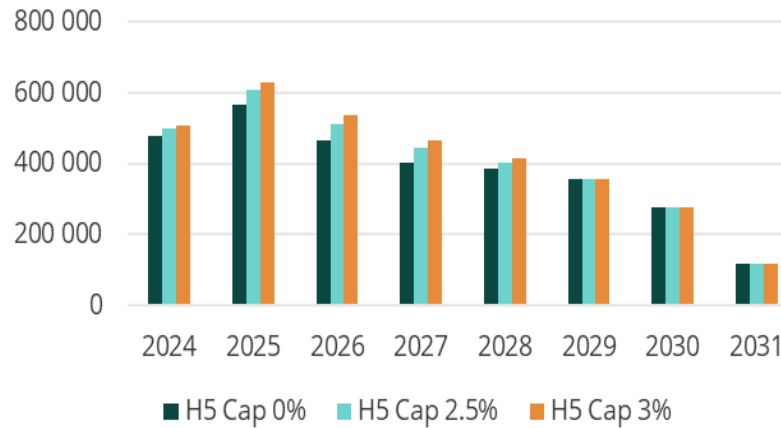
STRATEGIE H3



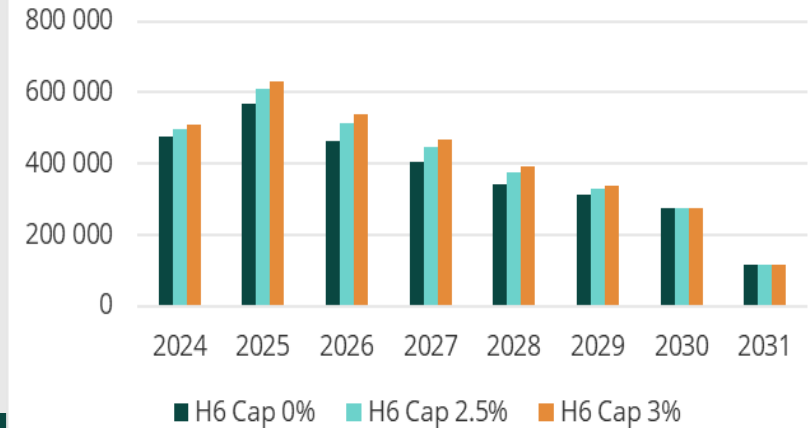
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

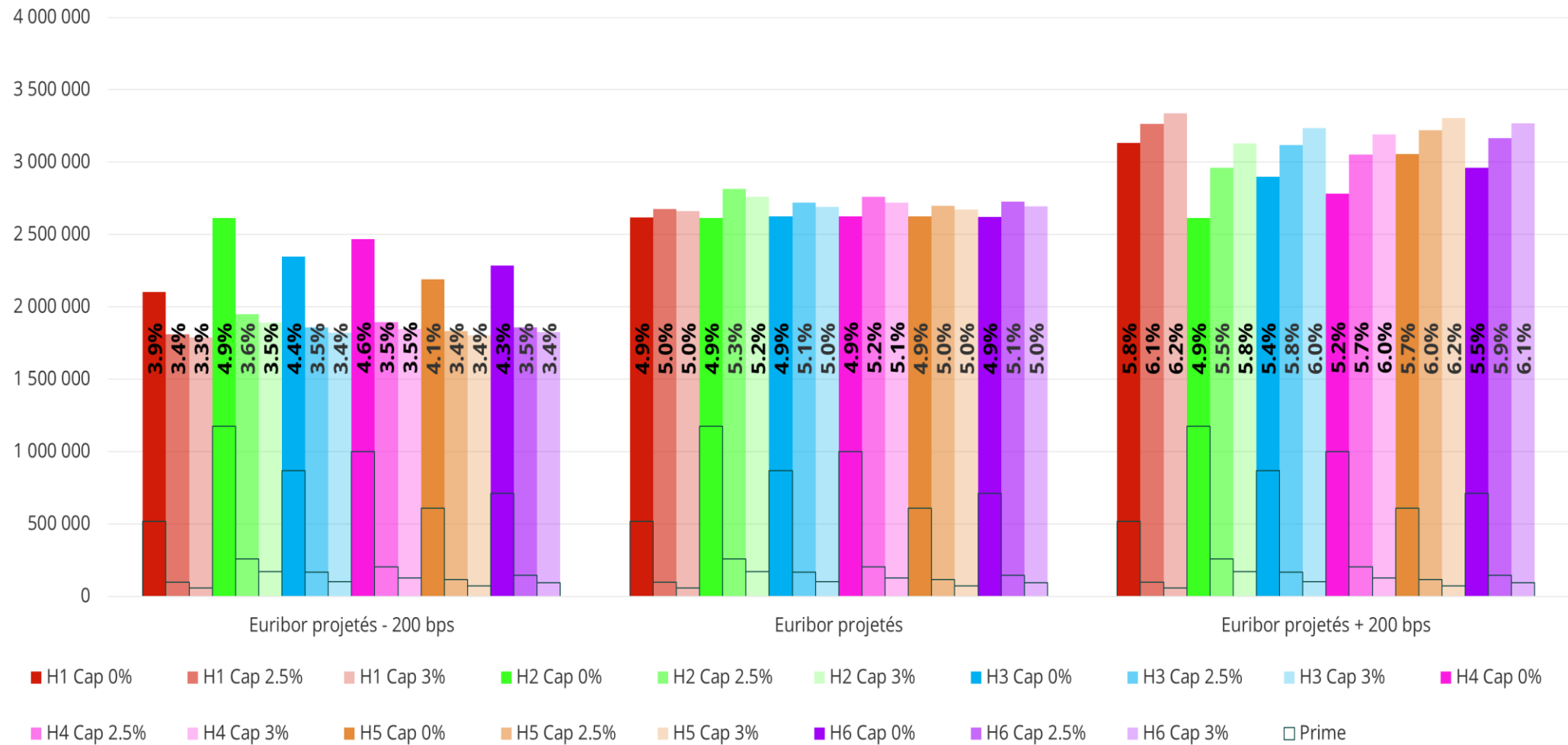


STRATEGIE H6



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2.5%	H1 Cap 3%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2.5%	H2 Cap 3%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2.5%	H3 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	2 103 718	1 811 108	1 789 275	2 614 118	1 950 383	1 890 594	2 347 966	1 858 083	1 820 094
Euribor projetés	2 617 723	2 677 503	2 659 861	2 614 118	2 813 984	2 761 180	2 624 251	2 721 684	2 690 680
Euribor projetés + 200 bps	3 132 339	3 263 938	3 335 557	2 614 118	2 962 406	3 127 443	2 900 536	3 117 668	3 235 434

	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5			STRATEGIE H6		
	H4 Cap 0%	H4 Cap 2.5%	H4 Cap 3%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2.5%	H5 Cap 3%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2.5%	H6 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	2 467 137	1 894 883	1 847 694	2 192 076	1 831 108	1 802 675	2 285 632	1 859 708	1 824 075
Euribor projetés	2 625 134	2 758 484	2 718 280	2 623 674	2 697 503	2 673 261	2 622 600	2 726 103	2 694 661
Euribor projetés + 200 bps	2 783 132	3 052 822	3 190 960	3 055 655	3 219 346	3 305 025	2 959 952	3 166 630	3 268 766

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Tranche A		Tranche B		TOTAL DETTE	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD			
23/04/2024	25/04/2024	31/07/2024	31/07/2024	0	7 750 000	0	3 250 000	11 000 000		0
29/07/2024	31/07/2024	31/10/2024	31/10/2024	0	7 750 000	0	3 250 000	11 000 000	60%	6 600 000
29/10/2024	31/10/2024	31/01/2025	31/01/2025	0	7 750 000	0	3 250 000	11 000 000	60%	6 600 000
29/01/2025	31/01/2025	30/04/2025	30/04/2025	0	7 750 000	0	3 250 000	11 000 000	60%	6 600 000
28/04/2025	30/04/2025	31/07/2025	31/07/2025	0	7 750 000	0	3 250 000	11 000 000	60%	6 600 000
29/07/2025	31/07/2025	31/10/2025	31/10/2025	1 291 666	6 458 334	0	3 250 000	9 708 334	60%	5 825 000
29/10/2025	31/10/2025	30/01/2026	30/01/2026	0	6 458 334	0	3 250 000	9 708 334	60%	5 825 000
28/01/2026	30/01/2026	30/04/2026	30/04/2026	0	6 458 334	0	3 250 000	9 708 334	60%	5 825 000
28/04/2026	30/04/2026	31/07/2026	31/07/2026	0	6 458 334	0	3 250 000	9 708 334	60%	5 825 000
29/07/2026	31/07/2026	30/10/2026	30/10/2026	1 291 666	5 166 668	0	3 250 000	8 416 668	60%	5 050 001
28/10/2026	30/10/2026	29/01/2027	29/01/2027	0	5 166 668	0	3 250 000	8 416 668	60%	5 050 001
27/01/2027	29/01/2027	30/04/2027	30/04/2027	0	5 166 668	0	3 250 000	8 416 668	60%	5 050 001
28/04/2027	30/04/2027	30/07/2027	30/07/2027	0	5 166 668	0	3 250 000	8 416 668	60%	5 050 001
28/07/2027	30/07/2027	29/10/2027	29/10/2027	1 291 667	3 875 001	0	3 250 000	7 125 001	60%	4 275 001
27/10/2027	29/10/2027	31/01/2028	31/01/2028	0	3 875 001	0	3 250 000	7 125 001	60%	4 275 001
27/01/2028	31/01/2028	28/04/2028	28/04/2028	0	3 875 001	0	3 250 000	7 125 001	60%	4 275 001
26/04/2028	28/04/2028	31/07/2028	31/07/2028	0	3 875 001	0	3 250 000	7 125 001	60%	4 275 001
27/07/2028	31/07/2028	31/10/2028	31/10/2028	1 291 667	2 583 334	0	3 250 000	5 833 334		0
27/10/2028	31/10/2028	31/01/2029	31/01/2029	0	2 583 334	0	3 250 000	5 833 334		0
29/01/2029	31/01/2029	30/04/2029	30/04/2029	0	2 583 334	0	3 250 000	5 833 334		0
26/04/2029	30/04/2029	31/07/2029	31/07/2029	0	2 583 334	0	3 250 000	5 833 334		0
27/07/2029	31/07/2029	31/10/2029	31/10/2029	1 291 667	1 291 667	0	3 250 000	4 541 667		0
29/10/2029	31/10/2029	31/01/2030	31/01/2030	0	1 291 667	0	3 250 000	4 541 667		0
29/01/2030	31/01/2030	30/04/2030	30/04/2030	0	1 291 667	0	3 250 000	4 541 667		0
26/04/2030	30/04/2030	31/07/2030	31/07/2030	0	1 291 667	0	3 250 000	4 541 667		0
29/07/2030	31/07/2030	31/10/2030	31/10/2030	1 291 667	0	0	3 250 000	3 250 000		0
29/10/2030	31/10/2030	31/01/2031	31/01/2031	0	0	0	3 250 000	3 250 000		0
29/01/2031	31/01/2031	30/04/2031	30/04/2031	0	0	0	3 250 000	3 250 000		0
28/04/2031	30/04/2031	31/07/2031	31/07/2031	0	0	0	3 250 000	3 250 000		0
29/07/2031	31/07/2031	31/10/2031	31/10/2031	0	0	3 250 000	0	0		0

Période brisée

Tableaux d'amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	H2	H3	H4	H5	H6
23/04/2024	25/04/2024	31/07/2024	31/07/2024	0	0	0	0	0
29/07/2024	31/07/2024	31/10/2024	31/10/2024	11 000 000	11 000 000	11 000 000	6 600 000	6 600 000
29/10/2024	31/10/2024	31/01/2025	31/01/2025	11 000 000	11 000 000	11 000 000	6 600 000	6 600 000
29/01/2025	31/01/2025	30/04/2025	30/04/2025	11 000 000	11 000 000	11 000 000	6 600 000	6 600 000
28/04/2025	30/04/2025	31/07/2025	31/07/2025	11 000 000	11 000 000	11 000 000	6 600 000	6 600 000
29/07/2025	31/07/2025	31/10/2025	31/10/2025	9 708 334	9 708 334	9 708 334	5 825 000	5 825 000
29/10/2025	31/10/2025	30/01/2026	30/01/2026	9 708 334	9 708 334	9 708 334	5 825 000	5 825 000
28/01/2026	30/01/2026	30/04/2026	30/04/2026	9 708 334	9 708 334	9 708 334	7 766 667	7 766 667
28/04/2026	30/04/2026	31/07/2026	31/07/2026	9 708 334	9 708 334	9 708 334	7 766 667	7 766 667
29/07/2026	31/07/2026	30/10/2026	30/10/2026	8 416 668	8 416 668	8 416 668	6 733 334	6 733 334
28/10/2026	30/10/2026	29/01/2027	29/01/2027	8 416 668	8 416 668	8 416 668	6 733 334	6 733 334
27/01/2027	29/01/2027	30/04/2027	30/04/2027	8 416 668	8 416 668	8 416 668	6 733 334	6 733 334
28/04/2027	30/04/2027	30/07/2027	30/07/2027	8 416 668	8 416 668	8 416 668	6 733 334	6 733 334
28/07/2027	30/07/2027	29/10/2027	29/10/2027	7 125 001	7 125 001	7 125 001	5 700 001	5 700 001
27/10/2027	29/10/2027	31/01/2028	31/01/2028	7 125 001	7 125 001	7 125 001	5 700 001	5 700 001
27/01/2028	31/01/2028	28/04/2028	28/04/2028	7 125 001	7 125 001	7 125 001	5 700 001	5 700 001
26/04/2028	28/04/2028	31/07/2028	31/07/2028	7 125 001	7 125 001	7 125 001	5 700 001	5 700 001
27/07/2028	31/07/2028	31/10/2028	31/10/2028	5 833 334	0	5 833 334	0	4 666 667
27/10/2028	31/10/2028	31/01/2029	31/01/2029	5 833 334	0	5 833 334	0	4 666 667
29/01/2029	31/01/2029	30/04/2029	30/04/2029	5 833 334	0	5 833 334	0	4 666 667
26/04/2029	30/04/2029	31/07/2029	31/07/2029	5 833 334	0	5 833 334	0	4 666 667
27/07/2029	31/07/2029	31/10/2029	31/10/2029	4 541 667	0	0	0	0
29/10/2029	31/10/2029	31/01/2030	31/01/2030	4 541 667	0	0	0	0
29/01/2030	31/01/2030	30/04/2030	30/04/2030	4 541 667	0	0	0	0
26/04/2030	30/04/2030	31/07/2030	31/07/2030	4 541 667	0	0	0	0
29/07/2030	31/07/2030	31/10/2030	31/10/2030	3 250 000	0	0	0	0
29/10/2030	31/10/2030	31/01/2031	31/01/2031	3 250 000	0	0	0	0
29/01/2031	31/01/2031	30/04/2031	30/04/2031	3 250 000	0	0	0	0
28/04/2031	30/04/2031	31/07/2031	31/07/2031	3 250 000	0	0	0	0
29/07/2031	31/07/2031	31/10/2031	31/10/2031	0	0	0	0	0
Période brisée								

Etapes suivantes

Finaliser un choix de stratégie et lancer l'appel d'offres avec les banques.

Choisir la banque de couverture et travailler sur la documentation et les lignes de risque.

Organiser la transaction.

Annexes

- Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers
- Clauses contractuelles
- Fiches produits

Inefficacité des swaps simples et des tunnels/collars (si le financement embarque un plancher sur Euribor)

Une vidéo détaillant ce souci est visible sur le blog de KERIUS Finance en cliquant ici.

Le contrat de financement prévoit que l'Euribor ne peut pas être négatif, donc que la banque ne paiera pas d'intérêts à l'emprunteur.

Or, un swap de taux qui permet de fixer le taux d'une dette est un contrat par lequel l'entreprise s'engage à :

- recevoir un taux variable sur le montant de la dette couverte (pour annuler celui du financement)
- Payer un taux fixe sur le même montant.

Une couverture par swap classique, qui ne réplique pas ce plancher, c'est-à-dire dont la « jambe » variable n'inclurait pas également un plancher, présente deux inconvénients

Pas de plafonnement du taux de financement global: le taux Euribor négatif s'ajoute au taux fixe à payer par l'entreprise.

Un problème similaire se présente avec le collar :

- Le plancher du collar double le plancher du financement.
- En cas de taux négatifs, il induit une perte qui accroît les frais financiers au-delà du taux plafond (cap).

Problème potentiel pour l'application de la comptabilité de couverture:

Les couvertures ne sont plus considérées comme efficaces par les CAC du fait de ce déplaçonnement du taux de financement.

A ce titre, l'intégralité des variations de valorisation (mark to market) des swaps sera enregistrée en résultat financier (autrement dit, pas différé dans le temps)

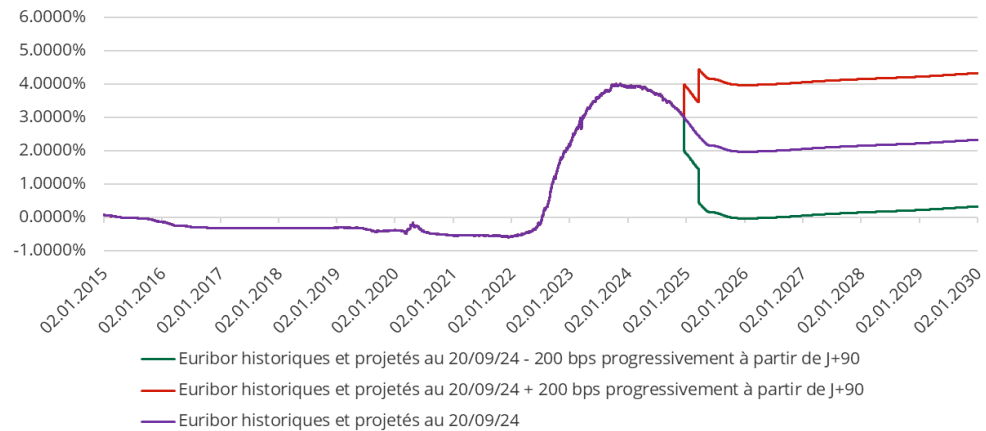
Solutions techniques:

Inclure dans le swap un plancher répliquant celui du financement, mais cela a un coût. Cf simulations.

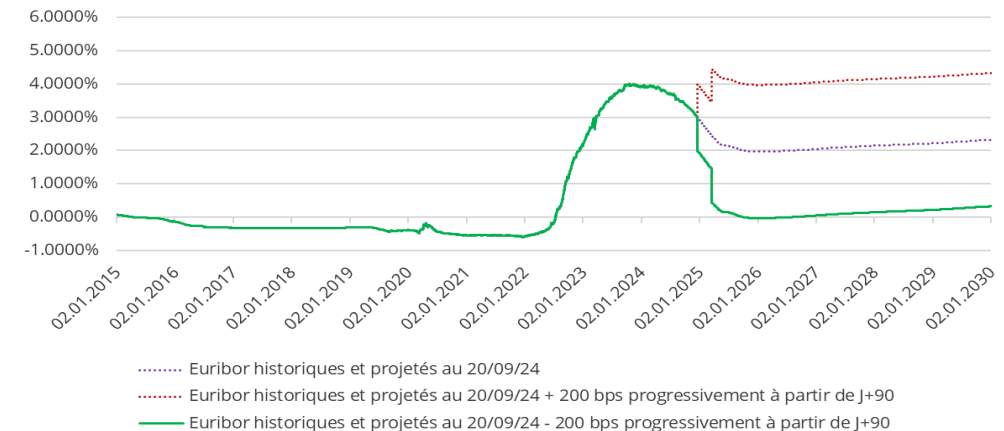
Opter pour une couverture par cap (plafond), qui ne peut générer de valorisation négative en cas de taux négatifs.

Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers

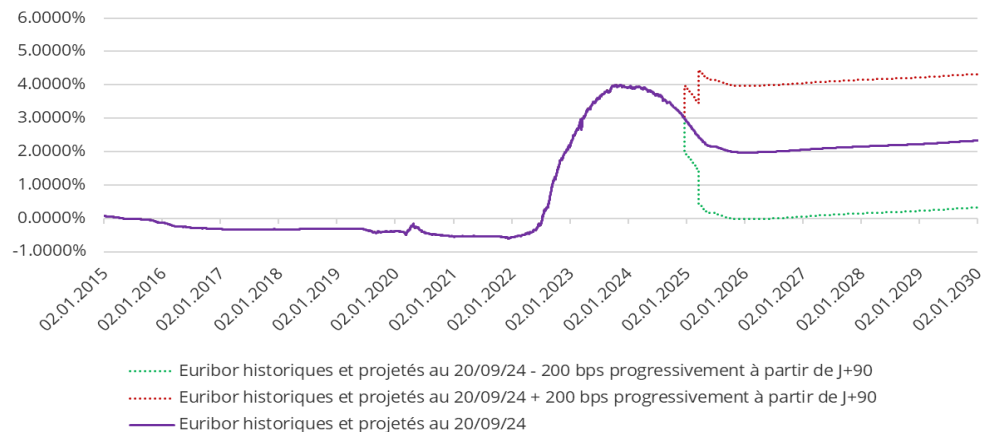
Trois scénarios d'Euribor



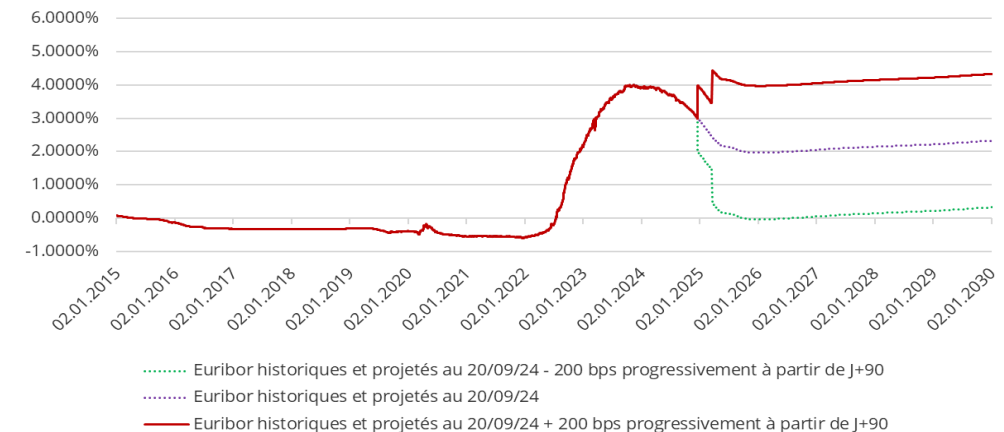
Courbe des Euribor projetés - 200 bps



Courbe des Euribor projetés



Courbe des Euribor projetés + 200 bps



Clauses contractuelles

Financement

CONTRAT DE CREDIT EN DATE DU 25 AVRIL 2024

IMF INTERNATIONAL
(Emprunteur)

- et -

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
(Arrangeur Mandaté)

- et -

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
(Underwriter)

- et -

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
(Agent)

- et -

BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
(Prêteur Initial)



Clauses contractuelles

Financement

ARTICLE 2 LE CREDIT D'ACQUISITION

2.1 Montant du Crédit d'Acquisition

Selon les termes et conditions du Contrat, le Prêteur Initial met à la disposition de l'Emprunteur le Crédit d'Acquisition d'un montant global en principal de 11.000.000 (onze millions) euros, composé de :

- (i) la Tranche A d'un montant en principal de 7.750.000 (sept millions sept cent cinquante mille) euros ; et
- (ii) la Tranche B d'un montant en principal de 3.250.000 (trois millions deux cent cinquante mille) euros.

ARTICLE 4 REMBOURSEMENT DU CREDIT D'ACQUISITION

4.1 Remboursement normal du Crédit d'Acquisition

Sans préjudice de l'Article 4.2 (*Remboursement anticipé du Crédit d'Acquisition*), l'Emprunteur remboursera à l'Agent les sommes mises à disposition au titre du Crédit d'Acquisition selon les stipulations ci-dessous.

(a) Remboursement de la Tranche A

La Tranche A sera remboursée, en principal, selon l'échéancier ci-dessous :

Date de remboursement	Échéance en principal (€)	Capital restant dû (€)
31/07/2025	1.291.666	6.458.334
31/07/2026	1.291.666	5.166.668

31/07/2027	1.291.667	3.875.001
31/07/2028	1.291.667	2.583.334
31/07/2029	1.291.667	1.291.667
31/07/2030	1.291.667	0

L'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité du principal de la Tranche A et payé les intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires y afférents au plus tard le 31 juillet 2030 (la "**Date d'Echéance Finale Tranche A**").

(b) Remboursement de la Tranche B

La Tranche B sera remboursée, en principal, en une seule échéance, le 31 juillet 2031 (la "**Date d'Echéance Finale Tranche B**", ensemble avec la Date d'Echéance Finale Tranche A, les "**Dates d'Echéance Finale**").

A la Date d'Echéance Finale Tranche B, l'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité du principal de la Tranche B et payé les intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires y afférents.

Clauses contractuelles

Remboursement

ARTICLE 4 REMBOURSEMENT DU CREDIT D'ACQUISITION

4.1 Remboursement normal du Cr dit d'Acquisition

Sans pr judice de l'Article 4.2 (*Remboursement anticip  du Cr dit d'Acquisition*), l'Emprunteur remboursera   l'Agent les sommes mises   disposition au titre du Cr dit d'Acquisition selon les stipulations ci-dessous.

(a) Remboursement de la Tranche A

La Tranche A sera rembours e, en principal, selon l' ch ancier ci-dessous :

Date de remboursement	�ch�ance en principal (�)	Capital restant d� (�)
31/07/2025	1.291.666	6.458.334
31/07/2026	1.291.666	5.166.668

31/07/2027	1.291.667	3.875.001
31/07/2028	1.291.667	2.583.334
31/07/2029	1.291.667	1.291.667
31/07/2030	1.291.667	0

L'Emprunteur devra avoir rembours  l'int gralit  du principal de la Tranche A et pay  les int r ts, int r ts de retard, commissions, indemnitis, frais et accessoires y aff rents au plus tard le 31 juillet 2030 (la "**Date d'Ech ance Finale Tranche A**").

(b) Remboursement de la Tranche B

La Tranche B sera rembours e, en principal, en une seule  ch ance, le 31 juillet 2031 (la "**Date d'Ech ance Finale Tranche B**", ensemble avec la Date d'Ech ance Finale Tranche A, les "**Dates d'Ech ance Finale**").

A la Date d'Ech ance Finale Tranche B, l'Emprunteur devra avoir rembours  l'int gralit  du principal de la Tranche B et pay  les int r ts, int r ts de retard, commissions, indemnitis, frais et accessoires y aff rents.

Clauses contractuelles

Intérêts

"Marge" désigne le taux, exprimé en taux annuel, pris en compte pour le calcul des intérêts de chaque Tranche du Crédit d'Acquisition au titre de chaque Période d'Intérêts concernée, soit (i) pour ce qui concerne la Tranche A, 2,25% l'an et (ii) pour ce qui concerne la Tranche B, 2,75% l'an.

La Marge applicable à chaque Tranche du Crédit d'Acquisition prise en compte pour le calcul des intérêts dus par l'Emprunteur au titre du Crédit d'Acquisition sera révisée par l'Agent :

Pour la première fois sur la base des comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2024, puis annuellement sur la base des comptes consolidés du Groupe des exercices sociaux ultérieurs, la Marge applicable sera, en fonction du Ratio de Levier (R1) tel qu'indiqué dans le certificat de calcul remis à l'Agent conformément aux stipulations de l'Article 9.1(d) (*Ratios Financiers et agrégats*), portée aux taux suivants :

Pour le calcul des intérêts, la durée de chaque Tranche du Crédit d'Acquisition est divisée en Périodes d'Intérêts d'une durée de 3 mois, étant précisé que :

ARTICLE 5. INTERETS

5.1 Taux d'Intérêts

Le taux d'intérêts (le **"Taux d'Intérêts"**) applicable à chaque Tranche du Crédit d'Acquisition correspond à la somme du Taux de Référence déterminé pour la Période d'Intérêts concernée, majoré de la Marge applicable.

Pour les besoins du présent Article :

"Taux de Référence" désigne, pour chaque Période d'Intérêts, l'*Euro Interbank Offered Rate (EURIBOR)*, soit le taux interbancaire offert en euro, administré par l'Institut Européen des Marchés Monétaires (*European Money Market Institute*) (ou toute autre personne qui prend en charge l'administration de ce taux) pour la Période d'Intérêts considérée, diffusé aux environs de 11 heures (heure de Bruxelles), 2 Jours Ouvrés avant le premier jour de cette Période d'Intérêts, sur la page EURIBOR01 de l'écran Thomson Reuters (ou toute page Thomson Reuters de substitution qui diffuse ce taux) ou sur la page correspondante de tout autre service d'information qui publie ce taux à la place de Thomson Reuters. Si cette page ou si ce service n'est plus fourni,

5.3 Calcul des intérêts

Pour chaque Tranche du Crédit d'Acquisition, les intérêts dus seront calculés par l'Agent en multipliant le montant total de l'encours de la Tranche concernée du Crédit d'Acquisition par le Taux d'Intérêts applicable, et par le nombre réel de jours de la Période d'Intérêts concernée (premier jour inclus et dernier jour exclu), sur la base d'une année de 360 jours.

5.4 Paiement des intérêts

L'Emprunteur devra payer les intérêts courus sur chaque Tranche du Crédit d'Acquisition le dernier jour de chaque Période d'Intérêts (une **"Date de Paiement d'Intérêts"**).

5.2 Périodes d'Intérêts

Les intérêts de chaque Tranche du Crédit d'Acquisition seront calculés par référence à des périodes d'intérêts déterminées conformément aux stipulations suivantes (chacune une **"Période d'Intérêts"**).

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

L'Emprunteur s'engage à :

- (a) **Couverture du Crédit d'Acquisition** : souscrire avec une ou plusieurs banques de couverture un ou plusieurs contrats de couverture contre le risque de hausse des taux d'intérêts pour un montant notionnel égal au minimum à 60% de l'encours du Crédit d'Acquisition, pour une durée de 4 ans minimum à compter de la date de sa(leur) conclusion et permettant de couvrir l'Emprunteur contre les conséquences d'une hausse du Taux de Référence de plus de 150 points de base par rapport à sa valeur à la date de signature du Contrat et en justifier à l'Agent dans un délai de 6 mois à compter de la date de signature du Contrat ;

Sur la base de conditions de marché équivalentes, l'Emprunteur s'engage à souscrire le ou les contrat(s) de couverture prioritairement auprès de l'un ou de plusieurs des Prêteurs (ou leurs Affiliés) lequel (ou lesquels) bénéficiera (ont) d'un droit de premier alignement en cas d'offre mieux-disante émanant d'autres banques ou établissements financiers ;

Clauses contractuelles

Défaut croisé

(i) **Défaut croisé - Défaut de paiement :**

- (i) la survenance d'un défaut de paiement ou déclaration d'exigibilité anticipée au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre que le Crédit d'Acquisition ou une Dette Subordonnée) souscrit par l'Emprunteur ou l'une de ses Filiales, sauf accord du créancier concerné (s'il y a lieu, après prise en compte des délais de grâce) ou contestation de bonne foi, sérieuse, fondée et non dilatoire dudit paiement par l'Emprunteur ou la Filiale de l'Emprunteur concernée, dûment justifiée à l'Agent ;
- (ii) la survenance d'un défaut de paiement au titre de tout acte ou contrat relatif à tout ou partie d'une dette (autre qu'un Endettement Financier), dès lors qu'il représente un montant unitaire ou cumulé supérieur à 100.000 (cent mille) euros ; sauf accord du créancier concerné (s'il y a lieu, après prise en compte des délais de grâce) ou contestation de bonne foi, sérieuse, fondée et non dilatoire dudit paiement par l'Emprunteur ou la Filiale de l'Emprunteur concernée, dûment justifiée à l'Agent ;
- (iii) la survenance d'un cas de défaut, un défaut de paiement, un cas d'exigibilité anticipée (quel que soit sa dénomination) ou une déclaration d'exigibilité anticipée au titre de toute Dette Subordonnée.

Fiches produits

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

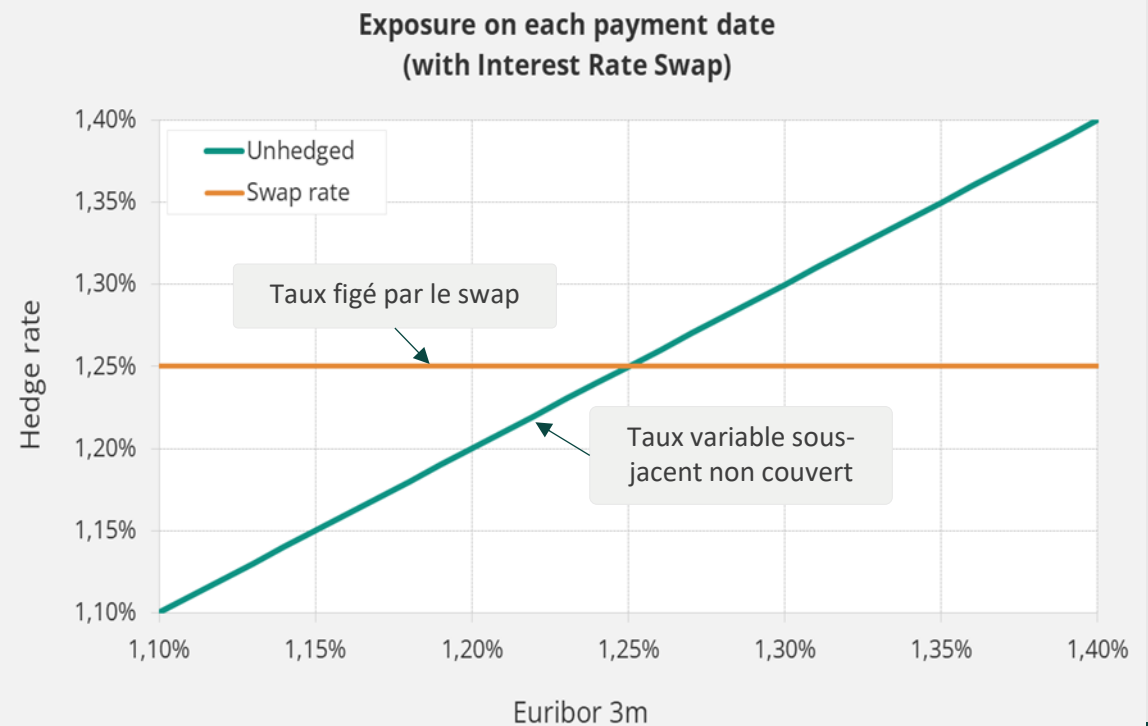
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

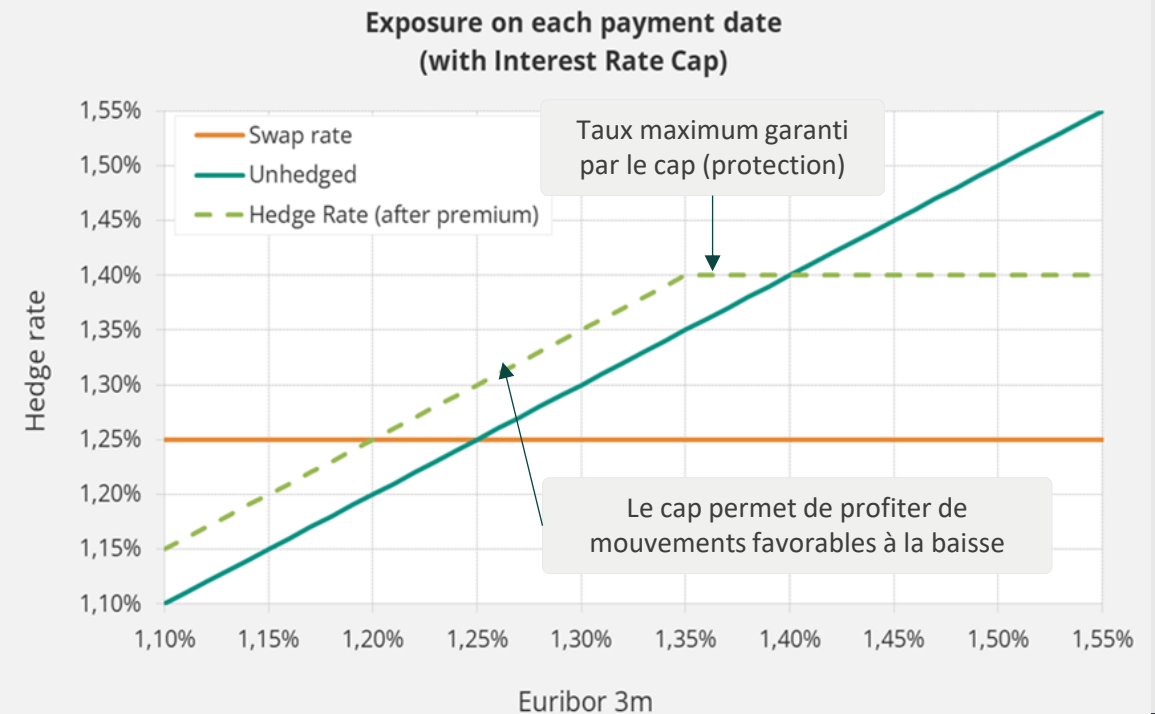
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

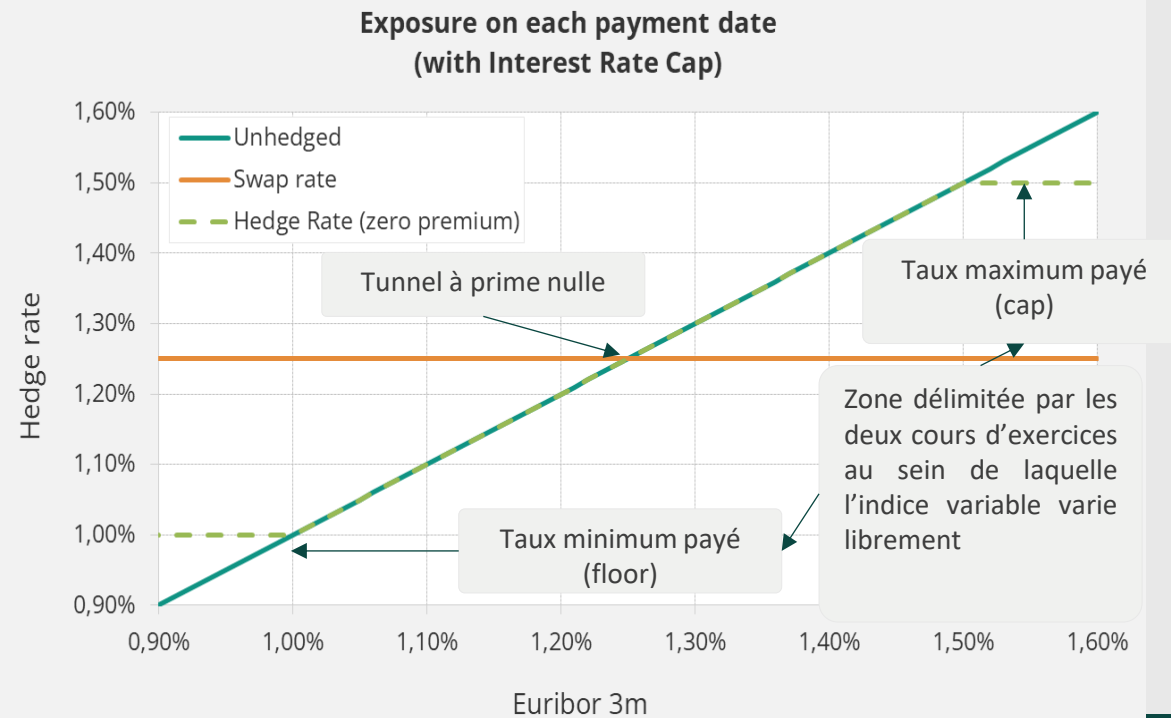
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclément anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

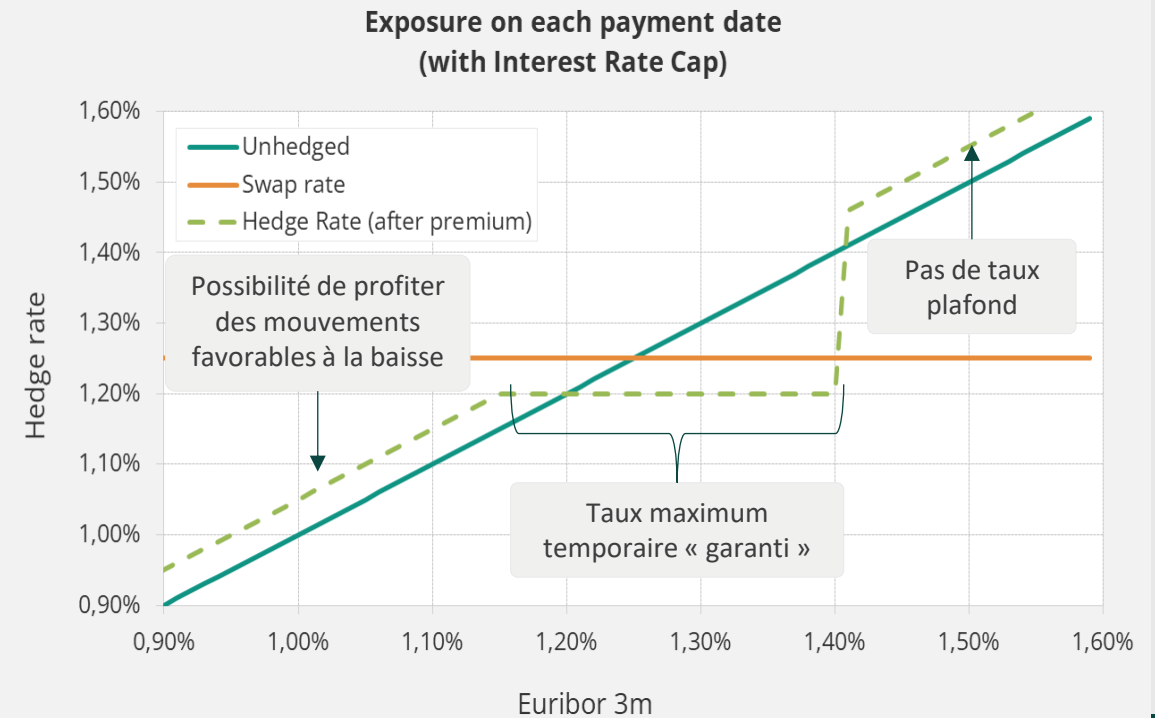
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure autant de plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

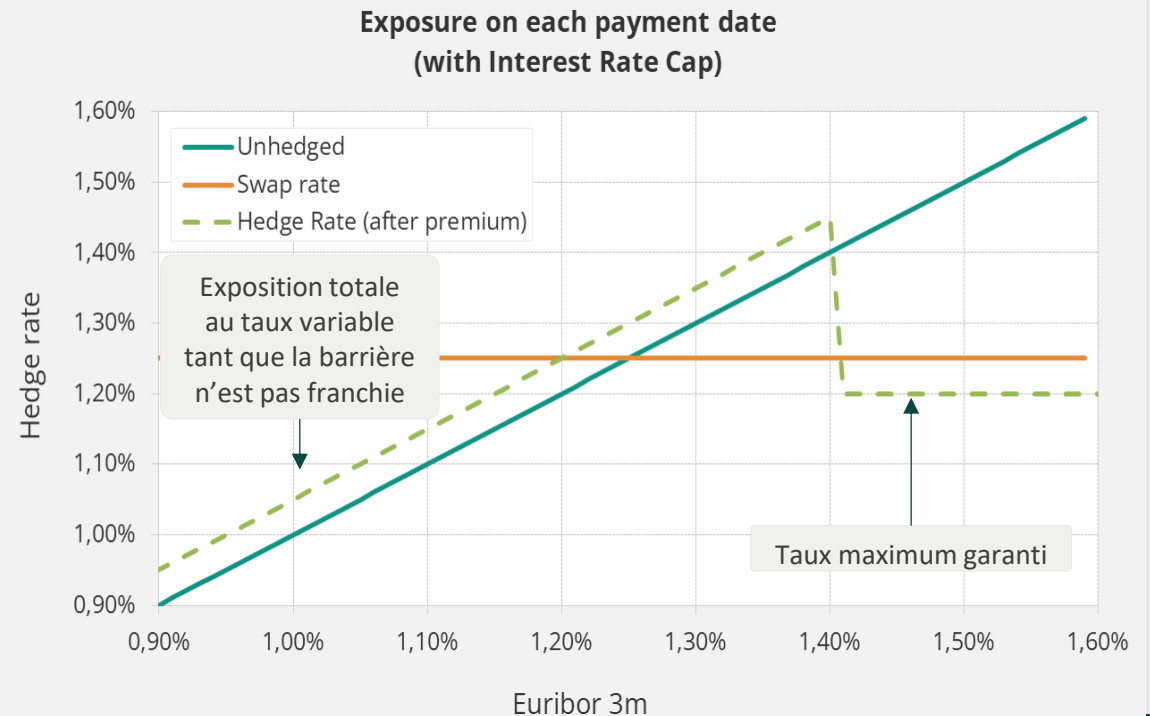
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

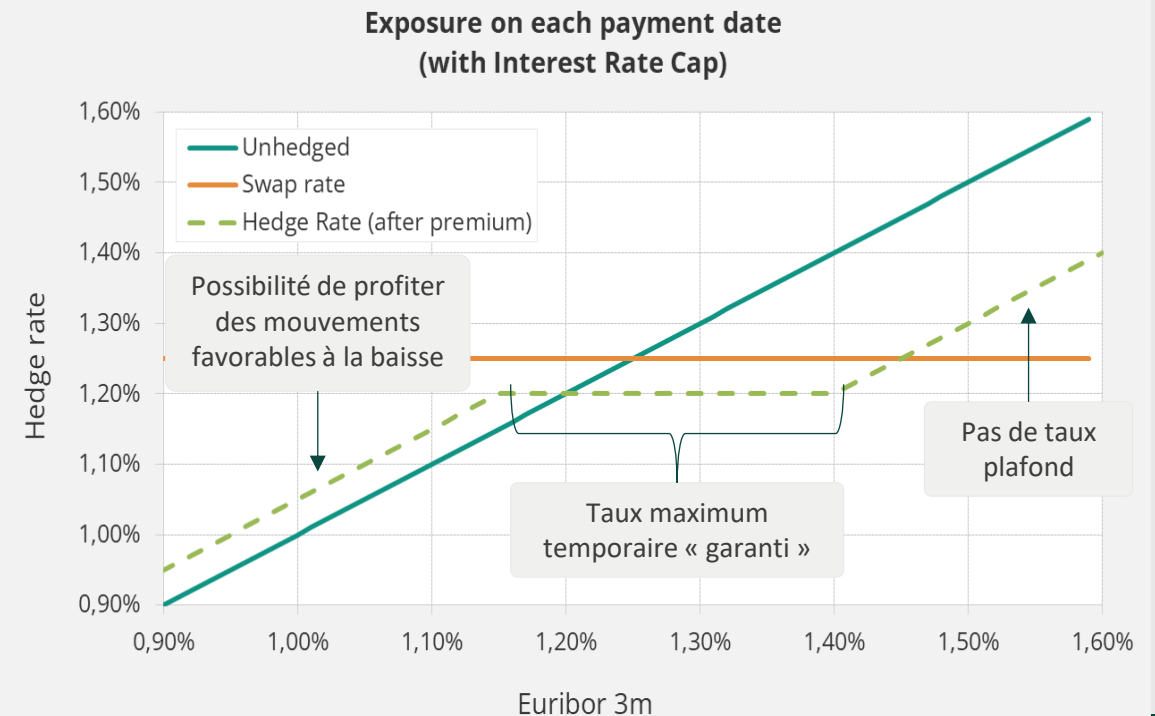
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.